

## MEILLEURS VOEUX



le moteur de la reprise des activités physiques régulières et du maintien des clubs générant des emplois.

Toute l'Equipe du CODEP 73 vous adresse le meilleur pour 2022 avec l'espoir d'un retour à une vie sociale, solidaire et conviviale.

Que cette année soit porteuse de projets de développement avec le soutien et l'accompagnement du CODEP.

Que souhaiter pour cette nouvelle année sous le signe de la COVID et des nouvelles restrictions sanitaires ?

Peut-être tout simplement la santé car il est évident qu'elle est

## CONSIGNES SANITAIRES

Dans l'attente du vote et des modalités d'application d'un Pass Vaccinal sur le territoire, les consignes sanitaires restent inchangées pour les clubs : contrôle du Pass Sanitaire, gestes barrières, distanciation...

Seules les modalités d'isolement en cas de positivité à la Covid-19 et pour les cas contact ont été modifiées au 3 janvier 2022 selon le statut vaccinal.

Retrouvez-les sur le site du Ministère de la Santé.

## REÇU FISCAL

Dans le mois qui vient, la FFEPGV va procéder à l'extraction sur l-Réseau des licenciés saisis sur la plateforme avant le 31 décembre 2021 et faire parvenir à chacun son reçu fiscal qu'il pourra faire valoir sur sa déclaration d'impôts 2022.

Pour les licences délivrées après le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les reçus fiscaux seront envoyés en début d'année 2023.

Ce reçu fiscal s'élèvera à 66% du montant de la licence moins la part d'assurance, soit 14,48€.

## INTÉGREZ LE CODEP !

Le 20 novembre dernier se tenait notre Assemblée Générale avec l'élection des membres du Comité directeur et la constitution en Collégiale.

Face à l'importance de la tâche, les sept membres élus soulèvent la nécessaire implication de nouvelles volontés pour les aider à impulser une dynamique à notre instance.

Aussi, quelles que soient vos compétences, vos disponibilités, nous lançons un nouvel appel à intégrer notre Codep, par cooptation jusqu'à la prochaine AG.

Pour rappel, tout licencié depuis plus d'un an peut intégrer l'équipe dirigeante. Si vous souhaitez avoir un aperçu des missions du Codep, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous. Nous avons besoin de vos talents !



Témoignage de Martine Pleut, nouvellement élue et responsable de la CoForm

« Lors de l'AG électorale du Codep (à Chambéry) du 22 novembre dernier, les candidats manquaient pour élire un comité directeur et faire exister le Codep, alors Marianne s'est proposée et je l'ai suivie, me disant qu'une double candidature permettait de lancer une dynamique que nous espérons constructive. De l'énergie, de l'enthousiasme et de la curiosité, nous en avons pour mener à bien des projets utiles et soutenir les clubs de notre mieux dans leur recherche d'innovation et d'adaptation aux nouvelles règles de vie que nous impose la situation sanitaire. Mais surtout nous comptons sur les volontaires qui vont nous rejoindre pour nous aider à cette tâche. »

## FORMATIONS REPORTÉES

Comme indiqué dans notre Flash Infos de décembre dernier, les formations «**Accompagner au projet Associatif**», «**Complément Body Zen & Stretching tri dimensionnel**» et «**Musique et Mouvement**» ont été reportées.

D'autres dates seront prochainement fixées sur le 2<sup>e</sup> trimestre. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



## REMPLAÇANT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE (ROB)

Il n'est pas rare dans les clubs que l'absence ponctuelle d'un animateur génère un casse-tête pour rattraper le cours concerné, arriver à se coordonner en fonction des disponibilités de chacun, de la réservation des salles... Pourtant, parmi les pratiquants se trouvent parfois des talents cachés, des aptitudes ou des envies de transmettre.

La formation Remplaçant Occasionnel Bénévole consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif. Identifié par le dirigeant ou l'animateur, tout licencié majeur pratiquant dans un club EPGV et titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) peut prétendre à cette formation.

La prochaine session pour la formation ROB aura lieu le 12 février sur Aurillac, mais nous espérons en accueillir une en Savoie sur la prochaine saison.

Plus de renseignements sur le site du COREG AURA.



Maison des Sports  
Parc de Buisson Rond  
90 rue Henri Oreiller  
73000 CHAMBERY  
Tél. 04 79 60 09 83  
savoie@comite-epgv.fr

**epgv73.fr**

f @epgv73

@epgv73